

Réactions à chaud d'un occupant de la ZAD du Testet après l'audience du 6 février 2015 au Théâtre de Grande Instance d'Albi

J'ai assisté à une grande pièce de théâtre le vendredi 6 février à Albi. Lors de cette triste mascarade, la froideur du droit supprime la possibilité de toute argumentation basée sur des éléments sensibles, humains ou politiques. Je crois que toutes les personnes présentes ont compris que la rigidité de l'institution juridique la rend totalement obsolète pour juger notre mouvement par définition en perpétuelle mutation.

Je ressens une grande dépossession à devoir déléguer ma défense à des spécialistes. Le mépris et la condescendance des avocats adverses - « ces gens-là », « ces personnes-là » - m'a parfois fait rire, parfois vomir. Comment pourrait-on évoquer l'idée même de justice alors que notre lutte est politique mais qu'aucun argument de cet ordre ne peut être entendu? Je trouve terriblement rabaisant de déléguer la gestion de conflits à des experts alors qu'ils pourraient se régler localement entre habitant-e-s autour d'un feu de bois lors de conseils de vallée ?

Disons les choses simplement : le dérèglement climatique et la 6^{ème} crise d'extinction de la biodiversité sont bien réels et rendent urgent d'occuper toutes les terres concernées par les Projets Nuisibles et Imposés ! Infiniment plus urgent que de nous expulser...

Si, depuis la révolution bourgeoise, la propriété est « constitutionnellement reconnue » comme un droit *inviolable* et *sacré*, combien de temps encore allons-nous cautionner que celle-ci permette en toute impunité de violer et désacraliser la Terre Mère? D'ailleurs, au nom de quel Dieu ou de quelle religion est-elle sacrée ?

Face à l'impasse de la société du « tout propriétaire », nous, petits paysans sans terre, essayons simplement dans le cadre de nos luttes de nous réapproprier les ressources communes et de proposer des modes de vie et de gestion basés sur la délibération collective à l'échelle locale. Quoi de plus légitime ?